



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES PRODUCTEURS DE L'AREPO

27 avril 2022

La réunion du Collège des producteurs s'est déroulée sous forme hybride, en partie en présence, à la Maison commune de l'Émilie-Romagne, de la Hesse et de la Nouvelle Aquitaine, et via Zoom, pour faciliter la participation des producteurs qui ne pouvaient pas se rendre à Bruxelles.

Ils ont assisté à la réunion, entre autres, la présidente de l'AREPO, **Begoña García Bernal**, ministre régionale de l'Agriculture, du Développement rural, de la Population et du Territoire d'Estrémadure ; le vice-président de l'AREPO, **Nicola Bertinelli**, président du Consorzio del formaggio Parmigiano Reggiano La trésorière de l'AREPO, **Patricia Picard**, conseillère régionale de la région Auvergne-Rhône-Alpes ; l'**honorable Paolo De Castro**, membre du Parlement européen et rapporteur de la proposition législative sur la révision du système IG ; plusieurs représentants des producteurs ; quelques régions membres présentes en tant qu'observateurs ; le secrétaire général de l'AREPO.

L'interprétation a été fournie en **EL-EN-ES-FR-IT**.

Accueil et introduction par le vice-président de l'AREPO, Nicola Bertinelli, président du Consortium du fromage Parmigiano Reggiano.

Le vice-président de l'AREPO introduit la réunion du Collège des Producteurs.

La dernière réunion du Collège des producteurs s'est tenue en présence à Reggio-Emilia en septembre 2018. Malheureusement, la situation de pandémie a fait que les suivantes se sont tenues en ligne, réduisant ainsi les interactions entre les membres du Collège des producteurs de l'AREPO.

Le vice-président a souligné que la **période actuelle est cruciale pour le système IG** et son rôle dans les politiques de l'UE. Le monde des producteurs d'IG se trouve dans une situation complexe, dictée par la **hausse des prix de l'énergie, la situation géopolitique délicate et la proposition de révision du régime IG présentée le mois dernier**. Les crises de ces deux dernières années mettent à mal le système alimentaire européen et **la réforme des IG peut être l'occasion de relancer les politiques agroalimentaires européennes**.

Discours de bienvenue de la Présidente de l'AREPO, Begoña García Bernal, Ministre régionale de l'Agriculture, du Développement rural, de la Population et du Territoire d'Estrémadure

Le président souhaite la bienvenue aux participants et remercie le vice-président de l'AREPO, le personnel de l'AREPO et tous les producteurs participants. Mme García Bernal a souligné combien il est important de se rencontrer en personne pour permettre aux producteurs d'échanger des idées et des perspectives sur l'avenir des IG.

Le Président a mis l'accent sur l'impact de la pandémie sur la production, **conduisant de nombreuses entreprises à faire face à des difficultés, voire à la fermeture**. La situation géopolitique a également affecté la production, les fabricants étant confrontés à des coûts plus élevés et à des défis économiques et de production de plus en plus complexes.

INTRODUCTION ET PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La discussion a été introduite par la présentation de l'**ordre du jour de la journée** et la définition des **objectifs de la réunion**.

Le vice-président a rappelé la création de l'AREPO en 2004 et l'établissement officiel du Collège des producteurs en 2018. Le Collège a **pour mission de travailler aux côtés du secteur de la production avec les gouvernements régionaux**, permettant à ceux qui sont des membres actifs de la chaîne de production IG au quotidien d'apporter leur voix et leur point de vue pour soutenir les décisions politiques. La réunion avait donc pour but de préparer la contribution des producteurs à l'Assemblée générale qui se tiendra le lendemain.

La réunion a abordé les sujets suivants :

- Comment la hausse des prix mondiaux de l'énergie affecte les chaînes d'approvisionnement des IG ;
- La révision du système IG de l'UE et la proposition législative ;
- Discours du rapporteur du Parlement européen sur la révision du système IG de l'UE, l'eurodéputé Paolo De Castro (S&D) ;
- Renforcement du Collège des producteurs de l'AREPO ;
- Conclusions.

1. COMMENT LA HAUSSE DES PRIX MONDIAUX DE L'ÉNERGIE AFFECTE LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE IG

La pandémie et la situation géopolitique ont des répercussions qui touchent directement le monde de la production IG.

En particulier, les **producteurs doivent faire face à des coûts plus élevés pour les intrants de production**. Les prix de l'énergie augmentent, les matières premières sont dans de nombreux cas plus chères et le pouvoir d'achat des consommateurs diminue au fil du temps. Par conséquent, cette situation instable sape la production et exacerbe les doutes et les craintes pour l'avenir.

Les coûts avaient déjà considérablement augmenté au cours des années précédant la crise géopolitique, notamment dans le domaine de l'approvisionnement en aliments pour animaux. Le vice-président a souligné que ce phénomène est également lié à une politique de stockage que les pays asiatiques ayant une influence importante dans le monde économique et de la production (par exemple la Chine) mettent en œuvre depuis des années et influencent 25 % de la production mondiale d'aliments pour animaux. Cette nouvelle politique des stocks des pays asiatiques vise à réduire le risque de famine et à permettre au système de production agricole d'être autosuffisant.

En conséquence, le Conseil des producteurs a discuté de ce qui peut être fait pour arrêter la hausse des prix et de la manière d'assurer la durabilité économique de la chaîne d'approvisionnement.

La discussion a par ailleurs mis l'accent sur la **réduction de l'achat et de la consommation de produits de qualité par rapport aux autres**. Il a été souligné que ce ne sont pas les augmentations de prix qui sont à l'origine de ce changement (également parce que le niveau de production de certains produits IG continue d'augmenter), mais le changement des habitudes d'achat des consommateurs qui s'approvisionnent par le biais de canaux de distribution émergents ou nouveaux. De plus, jusqu'à présent, il n'y a pas eu



d'augmentation des prix de vente, bien que la distribution soit affectée (surtout pour la viande et les produits laitiers). Toutefois, il a été souligné qu'il serait inévitable d'augmenter les prix de vente dans un avenir proche.

En outre, concernant les exportations et la consommation d'IG, Bertinelli a souligné que **85 à 90 % de la consommation d'IG a lieu au sein de l'UE**. Il est donc nécessaire d'agir pour encourager le commerce en dehors de l'UE en renforçant les systèmes de production et de promotion des IG.

Du point de vue italien, cependant, il est clair que les chaînes de magasins ont beaucoup de mal à reconnaître les augmentations de prix auxquelles sont confrontés les producteurs et les transformateurs. La GDO **italien a connu des résultats économiques négatifs au cours de la dernière période**. La grande distribution organisée a en conséquence très peur d'augmenter les prix.

Pour les produits de qualité, il y a une baisse très importante des ventes. Les mécanismes sont souvent basés sur des programmes de promotion des produits cofinancés par les producteurs et la grande distribution. Pourtant, le commerce de détail à grande échelle connaît une baisse des marges économiques, qui devraient être réinvesties dans la promotion. Ce mécanisme risque d'engorger davantage le système de commercialisation des produits IG.

Enfin, il a été souligné que dans de nombreux cas, les **augmentations de prix sont modérées par les entreprises**, qui en supportent les coûts, ce qui les amène à faire des efforts considérables pour éviter que les augmentations de prix ne soient répercutées sur les consommateurs.

2. RÉVISION DU SYSTÈME IG DE L'UE

Bertinelli a introduit le deuxième sujet de la journée, sur la révision du système IG et la nouvelle proposition législative. **Paolo De Castro**, membre du Parlement européen et rapporteur de la proposition législative, a participé à la discussion.

Le système IG a connu une croissance exponentielle au cours des deux dernières décennies et est fondamental pour la redistribution de la valeur sur un territoire donné. Le règlement 1151/2012 a créé un système vertueux, faisant des produits de qualité un pilier central des politiques agroalimentaires européennes.

Le débat a été introduit de manière provocante par la question suivante : **la révision du système IG est-elle un simple entretien ou une occasion de relancer le système de qualité ?**

Les régimes IG sont la base du maintien de la qualité. Ce sont des outils de développement rural et territorial qui ont un fort impact sur la culture, la tradition, le paysage, l'environnement, les réseaux sociaux et la sphère de production économique.

Les producteurs souhaitent que le système IG maintienne la valeur de production et le caractère distinctif des produits IG et renforce la protection, la supervision et la réglementation de l'offre. Cependant, il convient de **souligner le manque de connaissances des consommateurs sur les produits IG et sur la reconnaissance de la différence entre IG et marque**. Le règlement devrait également aborder le point de vue du consommateur, en fournissant davantage d'éducation et en conduisant à une perception plus solide de la certification.

En ce qui concerne la distinction entre les groupements de producteurs et les groupements de producteurs reconnus, il est nécessaire de bien évaluer l'impact et d'éviter, de créer des distinctions marquées qui sont contre-productives. Les systèmes d'organisation des producteurs diffèrent au niveau des États membres et présentent des caractéristiques spécifiques adaptées à chaque État membre.



En outre, les organisations de producteurs doivent être plus visibles et plus autonomes. Les groupes sont les têtes lourdes de la chaîne d'approvisionnement qui dirigent la gestion et ont besoin de plus de pouvoirs pour agir pour le bien du territoire. **Il faut mettre davantage l'accent sur la protection et la promotion et sur toutes les pratiques de gestion courantes de la filière IG, à l'exception de la commercialisation, qui doit rester entre les mains des entreprises.** Pour les groupements de producteurs, la tâche spécifiée à l'article 45 du règlement 1151/2012 d'éviter les pratiques qui dévalorisent la certification doit être maintenue.

Les producteurs ont également souligné qu'il est bon de voir **l'inclusion de la durabilité en termes volontaires** dans la proposition législative. On se demande aussi comment et où inclure les termes de durabilité, s'ils doivent devenir une partie intégrante des spécifications ou rester à l'écart. La durabilité économique doit être présente, car c'est ce qui se reflétera sur le territoire et permettra d'investir dans d'autres secteurs ou domaines politiques. **Les producteurs doivent être les moteurs du secteur et agir ensemble pour donner une direction claire au système.** En outre, compte tenu de l'adoption différente des IG dans l'UE, les producteurs estiment qu'une plus grande homogénéité entre les États membres est nécessaire pour qu'ils investissent davantage dans ce secteur et fassent en sorte que les IG deviennent le pilier des politiques agroalimentaires européennes.

Le système IG doit être renforcé pour unir les producteurs et servir d'exemple aux autres pays du monde, en favorisant le commerce et les exportations vers les pays tiers.

[Discours du rapporteur du Parlement européen sur la révision du système IG de l'UE, l'eurodéputé Paolo De Castro \(S&D\).](#)

M. De Castro prend la parole et parle de la proposition législative.

Pour le Parlement européen, il s'agit d'une **grande opportunité de fournir une réglementation uniforme pour le système IG.** La révision va également de pair avec la nouvelle PAC et les mesures prises dans l'OCM. La nouvelle législation est l'occasion de créer un document complet sur les systèmes de qualité et de renforcer un système qui a été décrit comme une réussite de l'UE.

Il a rappelé que le système des IG génère environ 75 milliards de valeur économique au niveau européen, avec une bonne part liée aux exportations. **Le système est ainsi crucial pour créer de la valeur dans les zones rurales difficiles,** telles que les banlieues, les montagnes et les îles.

La proposition vise également à renforcer les organisations de producteurs, à renforcer la protection, notamment en matière d'évocation, et à simplifier le système. Le monde des IG est de plus en plus complexe et doit être simplifié. La **proposition peut être l'occasion d'inciter les producteurs et les organisations à mettre en œuvre des stratégies efficaces,** telles que la planification de la production et l'investissement dans la promotion. Les systèmes les plus performants sont ceux dans lesquels les producteurs sont dirigés par une organisation qui augmente le niveau de coordination et assure la répartition de la valeur générée sur l'ensemble du territoire.

La réforme doit par ailleurs être l'occasion de relancer et de renforcer la transparence, la traçabilité et l'information.

Sur le sujet du transfert de compétences spécifiques à l'EUIPO, le député De Castro a rappelé la contribution de cet office dans la **gestion de la protection des DPI.** Le bureau d'Alicante est très compétent et constitue un acteur important de la protection des IG dans l'UE et en dehors de l'UE. M. De Castro a souligné que ses tâches doivent être claires et qu'il est nécessaire de comprendre la portée des actions des différents acteurs. Les rapporteurs s'efforceront également de limiter le recours aux actes délégués afin que toutes les procédures soient claires et transparentes dans le texte du règlement.



Dans les mois à venir, le Parlement travaillera avec toutes les parties prenantes afin de présenter ses propositions pour améliorer et contribuer au règlement CE.

Le calendrier du PE sera le suivant :

- Un court document de travail sera présenté en juin 2022 pour permettre un échange de vues au sein de la commission de l'agriculture du PE ;
- La présentation formelle de son rapport à la commission Agri du PE aura lieu en octobre 2022 ;
- Le vote est provisoirement prévu pour février/mars 2023 ;
- Les trilogues seront lancés à la mi-2023 ;
- L'approbation formelle du règlement est attendue pour la fin de l'année 2023, sous la présidence espagnole du Conseil.

La Présidente de l'AREPO, **Begoña García Bernal**, a conclu cette session en soulignant que **l'AREPO apportera tout le soutien possible aux rapporteurs dans la formulation d'amendements à la proposition législative**. Soutenir le système IG signifie être du côté des producteurs. Aujourd'hui, les IG sont un excellent outil de développement rural, pour assurer la durabilité des communautés rurales et permettre leur survie et leur résilience dans une période de grande incertitude.

3. PRIORITÉS POLITIQUES DE L'UE

Les piliers de la PAC, ainsi que le **Green Deal et la stratégie "Farm to Fork"**, représentent l'orientation du système agroalimentaire de l'UE. Les priorités proposées sont des concepts sur lesquels les programmes de qualité de l'UE ont toujours été basés, apportant indirectement des avantages en termes de durabilité pour les terres. Cependant, l'accent mis sur les termes environnementaux semble avoir éclipsé les autres avantages apportés par le système de qualité.

La durabilité concerne également l'information des consommateurs. Les producteurs **craignent que les tendances de ces dernières années en matière d'étiquetage nutritionnel fournissent des informations trompeuses aux consommateurs et nuisent à la commercialisation des produits IG**.

Les producteurs ont fait référence aux initiatives de la CE visant à introduire un FOPNL. Ils se sont notamment penchés sur le Nutriscore, qui nuit à la perception du produit et influence les consommateurs dans leurs achats, non pas en tenant compte des habitudes de consommation et des quantités, mais en standardisant les informations.

L'orientation des politiques de l'UE est basée sur les principes de la santé nutritionnelle et, dans certains cas, la ligne dure de l'UE peut mettre en danger certains produits IG (par exemple, le foie gras, les produits laitiers, l'huile d'olive, etc.) Les **producteurs estiment que l'action en ces termes devrait être très prudente et que le produit IG devrait être mieux protégé afin de ne pas sacrifier le caractère original du système de qualité**.

Les principaux doutes sont apparus quant au système à choisir : exempter les produits IG de l'étiquetage nutritionnel ou trouver une solution qui fournisse des informations nutritionnelles claires, y compris la consommation moyenne et recommandée.

La priorité des consortiums d'IG est de maintenir une position de survie économique-productive et de conserver un marché accessible pour toutes les IG, sans que certains produits soient discriminés en raison de leur nature, en évitant toute communication qui pourrait nuire à l'image des produits de qualité.

4. RENFORCEMENT DU COLLEGE DES PRODUCTEURS DE L'AREPO



Le vice-président a déclaré que des actions sont nécessaires pour l'avenir du Collège des producteurs au sein de l'AREPO. Le principal besoin est de renforcer l'organe afin de donner une voix active au Collège et de soutenir les autorités régionales dans les décisions politiques concernant la politique de qualité de l'UE.

Les formes de représentation des producteurs et des parties prenantes au niveau européen évoluent, et des mesures sont nécessaires pour mieux représenter les producteurs et déterminer l'avenir du système IG. Le Collège des Producteurs doit apporter une contribution efficace aux régions afin que l'AREPO puisse prendre des décisions encore plus structurées.

Le Collège des producteurs a une faible représentation qui doit être renforcée et étendue. Pour cette raison, **le Vice-président et le Secrétaire Général ont invité les Régions de l'AREPO à nommer, conformément aux statuts, deux représentants des producteurs par Région, afin d'encourager la participation et de renforcer les contributions des producteurs.**

CONCLUSION

La présidente de l'AREPO, Begoña **García Bernal**, a souligné que les sujets abordés lors de la réunion sont fondamentaux pour l'avenir du système IG et pour faire des systèmes de qualité des outils de plus en plus efficaces pour le développement rural. La tâche la plus importante est de **comprendre comment améliorer le système, en lui fournissant des outils pour évoluer et comment le renforcer pour l'avenir des territoires.**